

(1)

(N° 20.)

Chambre des Représentants.

SÉANDE DU 22 DÉCEMBRE 1857.

Adresse de félicitations au Roi, à l'occasion de la grossesse de S. A. R. et I.
Madame la Duchesse de Brabant. — Réponse du Roi.

ADRESSE DE LA CHAMBRE ⁽¹⁾.

SIRE,

La Chambre des Représentants accueille avec une sympathie profonde les espérances qui sont venues réjouir le cœur paternel de Votre Majesté et porter un nouvel élément de bonheur au sein de Son Auguste Famille. La nation, dans sa pensée, ne sépare pas ses propres destinées de l'avenir de votre maison. Elle sera heureuse, Sire, de voir une nouvelle génération de votre dynastie se former sous vos yeux, se pénétrer des traditions de votre règne et y apprendre à quelle hauteur un prince loyal peut élever sa renommée, en s'appuyant sur le patriotisme, l'intelligence droite et la sage modération du peuple belge.

Puisse l'événement, attendu avec impatience, répondre à tous les désirs de Votre Majesté, à ceux de Monseigneur le duc et de Madame la duchesse de Brabant. Puissiez-vous, Sire, jouir longtemps encore du bonheur de vos enfants, de la prospérité de votre règne et de la reconnaissance de la Belgique; ce sont les vœux de la nation et de ses fidèles représentants.

RÉPONSE DU ROI.

MESSIEURS,

L'adresse dont je viens d'entendre la lecture me touche profondément.
L'événement qui nous est promis contribuera à raffermir encore notre existence

(¹) Elle a été votée dans la séance du 19 décembre 1857.

politique et à resserrer les liens que le temps et l'expérience ont formés entre nous. Mon dévouement au bonheur de la Belgique est justement apprécié. L'attachement que je porte à ce pays répondra toujours à son patriotisme et à son affection pour moi et pour les miens. Je vous remercie, Messieurs, de la manière vraiment sympathique dont vous vous êtes exprimés.

